



Énergie NB Power

Communiqué

Le 30 septembre 2005

Énergie NB annonce ses tarifs proposés pour 2006-2007

Fredericton - La Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie NB modifie sa demande déjà devant la Commission des entreprises de service public du Nouveau-Brunswick (CESP) pour y inclure une augmentation globale des tarifs de 11,6 % à partir du 1^{er} avril 2006.

Le président-directeur général d'Énergie NB, David Hay, a dit que, «Nous comprenons que cela sera difficile pour nos clients résidentiels et commerciaux. L'augmentation des prix des combustibles laisse Distribution et Service à la clientèle Énergie NB devant la nécessité d'augmenter ses tarifs pour compenser un manque à gagner prévu de 126 millions de dollars en 2006-2007.»

Selon M. Hay, «C'est une entreprise complexe qui fait face à la plupart des mêmes enjeux que les autres entreprises. Au fond, nos revenus doivent être supérieurs à nos dépenses. La difficulté, c'est qu'il y a une importante dépense qui échappe à notre emprise : le prix du combustible au marché mondial. Que l'on pense au mazout de chauffage, à l'essence ou aux combustibles requis pour produire de l'électricité, tout le monde est durement touché.»

Dans le but de protéger ses clients autant que possible, Énergie NB achète ses combustibles entre un an et dix-huit mois d'avance dans la recherche de la stabilité des prix. Selon les prévisions, les prix des combustibles resteront élevés.

Énergie NB continue à chercher des façons de réduire ses coûts d'exploitation et de transformer le groupe d'Énergie NB en une organisation axée sur les affaires. Au cours de la dernière année, l'entreprise a réduit ses coûts de 40 millions de dollars grâce au programme de réaménagement des effectifs, à un meilleur processus de planification commercial et de budgétisation et à l'amélioration de l'efficacité en raison d'une méthodologie du tableau de bord prospectif.

«Nous croyons fermement qu'une Énergie NB solide et stable est avantageuse pour les citoyens du Nouveau-Brunswick et pour toute la province, de dire M. Hay. Nous avons fait des plans et nous continuons à gérer les dépenses qui sont sous notre emprise. Nous poursuivrons notre programme d'excellence en affaires afin de gérer l'entreprise d'une manière aussi efficace et rentable que possible.»

Au début de 2006, la CESP doit prendre une décision finale sur l'augmentation des tarifs qui entrera en vigueur au 1^{er} avril 2006. L'impact estimatif prévu sur les catégories de tarif individuelles doit se trouver à l'intérieur de l'éventail suivant :

Résidentiel	14 à 16 %
Usage général (ordinaire)	6 à 8 %
Usage général (tout électrique)	7,5 à 9,5 %
Industriel petite puissance	11 à 13 %
Industriel grande puissance	8 à 10 %
Usage en gros	14 à 16 %

Il est impossible d'établir une estimation préliminaire plus exacte des modifications aux catégories de tarif individuelles avant l'achèvement du volet de la demande ayant trait au processus d'allocation des coûts et de tarification (PACT) et à la prise de décision par la CESP, ce qui doit avoir lieu en décembre 2005.

«Normalement, Énergie NB annoncerait en mars une augmentation des tarifs qui entrerait en vigueur le mois prochain, selon M. Hay. Nous annonçons cette augmentation préliminaire maintenant pour que la CESP et les autres intéressés puissent disposer du temps nécessaire afin d'analyser notre demande. Énergie NB accueille l'occasion de poursuivre ce processus d'étude ouvert et transparent.»

Énergie NB travaille de près avec le ministère de l'Énergie, qui se prépare à lancer la corporation de l'efficacité énergétique. L'entreprise encourage les clients qui désirent s'informer sur comment réduire leur consommation d'électricité à se rendre au site Web d'Énergie NB, www.energienb.com, ou de chercher le soutien des conseillers en énergie et des responsables de compte de l'entreprise.

- 30 -

Personne-ressource des médias — Brian Duplessis
(506) 458-4979